

**Nom de la structure : CTE HN 040 0 40110 000585 - Comité de MORCENX**

**Temporalité** : La période concernée par ce bilan d'activité est l'exercice 2024 (du 1er janvier au 31 décembre 2024). Une "date de création" ou de "modification" doit apparaître pour cette période pour que le dossier soit comptabilisé dans ce bilan. C'est la situation de ce dossier ("actif" ou "archivé") au moment de cette "date de création" ou de "modification" qui sera pris en compte.

Les dossiers non modifiés en 2024 mais inscrits à des événements sont comptabilisés parmi les personnes accueillies.

**Actif / Inactif** : Pour être pris en compte, le dossier doit avoir été actif au moins une fois en 2024 ;

**Pour les événements** :

La période considérée est du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sont comptabilisées l'ensemble des occurrences terminées pour les événements ouverts ou terminés.

*Ex : un événement est ouvert et comporte 8 occurrences (5 terminées et 3 ouvertes), les personnes et ménages seront comptabilisés au regard des 5 occurrences terminées.*

Enfin, les chiffres issus de ce rapport "bilan d'activité" peuvent comporter quelques approximations en raison des nombreuses règles de gestion impactant ce rapport. Cependant, ces approximations restent marginales et n'affectent pas de manière significative le bilan d'activité de votre structure.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Florence Tith au 01.44.78.79.24 / Florence.Tith@secourspopulaire.fr

**Le profil des personnes accueillies (dossiers)**

**Année 2024**

<b>Nombre de personnes rencontrées pour convenir d'une aide (personnes)</b>	Il s'agit du nombre total de personnes rencontrées en 2024 (adultes + enfants)	<b>105</b>
<b>Nombre d'enfants</b>	Toutes les personnes de moins de 18 ans (nées après le 01/01/2007)	<b>31</b> soit 29,52%
<b>Nombre de jeunes</b>	Toutes les personnes entre 18 et 25 ans (nées entre le 01/01/1999 et le 31/12/2006)	<b>14</b> soit 13,33%
<b>Nombre d'adultes</b>	Toutes les personnes entre 26 et 59 ans (nées entre le 01/01/1965 et le 31/12/1998)	<b>42</b> soit 40%
<b>Nombre de seniors</b>	Toutes les personnes de 60 ans et plus (nées avant le 31/12/1964)	<b>18</b> soit 17,14%
<b>Nombre d'étudiants</b>	Il s'agit du nombre d'étudiants rencontrés en 2024	<b>1</b> soit 0,95%
<b>Nombre de familles (Dossiers)</b>	Il s'agit du nombre de familles rencontrées en 2024.	<b>53</b>
<b>Couples sans enfant (Dossiers)</b>	Il s'agit de deux adultes vivant sous un même toit	<b>3</b> soit 5,66%
<b>Couples avec enfants (Dossiers)</b>	Il s'agit de deux adultes vivant sous un même toit avec un ou plusieurs enfants.	<b>7</b> soit 13,21%
<b>Familles monoparentales (Dossiers)</b>	Il s'agit du nombre de familles monoparentales rencontrées en 2024. Une famille monoparentale correspond à un adulte seul avec au moins un enfant à charge.	<b>12</b> soit 22,64%
<b>Personnes seules (Dossiers)</b>	Il s'agit des ménages qui ne comptent qu'une personne.	<b>31</b> soit 58,49%
<b>Autres (Dossiers)</b>	Il s'agit de l'ensemble des familles qui ne correspondent pas aux catégories ci-dessus. <i>Par exemple : une grand-mère avec sa petite fille / Une tante avec son neveu, etc....</i>	<b>0</b> soit 0%
<b>Inconnue (Dossier anonyme)</b>	Il s'agit des dossiers anonymes qui sont directement catégorisés comme « inconnu »	<b>0</b> soit 0%

## Les activités de solidarité (événements)

Année 2024

Solidarité	Nombre d'évènements	Nombre d'occurrences terminées	Nombre de dossiers présents au moins une fois	Nombre de personnes présentes au moins une fois (hors groupe / hors suppl.)	Nombre de passages / aides (avec groupe et suppl.)
Alimentaire (accès à des produits alimentaires)	1	27	46	95	1366

### Comment lire ce tableau ?

**Nombre d'évènements** : il s'agit du nombre d'actions de solidarité mises en place sur l'année.

**Exemple** : 3 évènements « aide alimentaire » créés.

**Nombre d'occurrences terminées** : un évènement peut avoir lieu une fois ou se répéter plusieurs fois.

**Exemples** :

- ⇒ La Journée des Oubliés des Vacances (JOV) en août. Cet évènement n'a pas vocation à se répéter à un autre moment de l'année. Il s'agit donc d'un évènement simple.
- ⇒ L'accompagnement scolaire est organisé chaque mardi soir. Cette action se répète de septembre à décembre. Il est donc possible de créer un évènement récurrent de septembre à décembre avec une occurrence hebdomadaire.

**Nombre de dossiers présents au moins une fois** : il s'agit du nombre total de foyers aidés sur la période. Une famille ayant été aidée plusieurs fois ne sera comptée qu'une fois.

**Exemple** : La famille PopAccueil compte 2 adultes et 1 enfant. La famille a reçu une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de dossiers présents au moins une fois = 1.

**Nombre de personnes présentes au moins une fois (hors groupe / hors suppl.)** : il s'agit du nombre total de personnes aidées au sein d'un même foyer. Une personne ayant été aidée plusieurs fois ne sera comptée qu'une fois.

**Exemple** : La famille PopAccueil compte 2 adultes et 1 enfant. La famille a reçu une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de personnes présentes au moins une fois = 3.

#### Hors groupe / hors suppl. :

- ⇒ Créer un groupe permet de comptabiliser les personnes qui ont participé à une action de solidarité sans pour autant leur créer de dossier.

MAIS les groupes sont à utiliser avec modération car ils ne peuvent pas être comptabilisés dans le total des personnes aidées du bilan d'activité (absence d'information sur la personne et donc impossibilité de détecter les éventuels doublons). En revanche, ils sont comptabilisés dans la rubrique "nombre de passages".

- ⇒ Ajouter une personne supplémentaire permet de comptabiliser une personne qui participe à un évènement « à la dernière minute ». Exemple : une famille propose à un cousin de participer à une sortie.

**Nombre de passages / aides (avec groupe et suppl.)** : il s'agit du nombre de personnes ayant bénéficié d'une action de solidarité multiplié par le nombre de fois où elles ont bénéficié de cette action. On peut parler de passages (qui fait surtout référence à l'aide alimentaire) ou plus généralement d'aides.

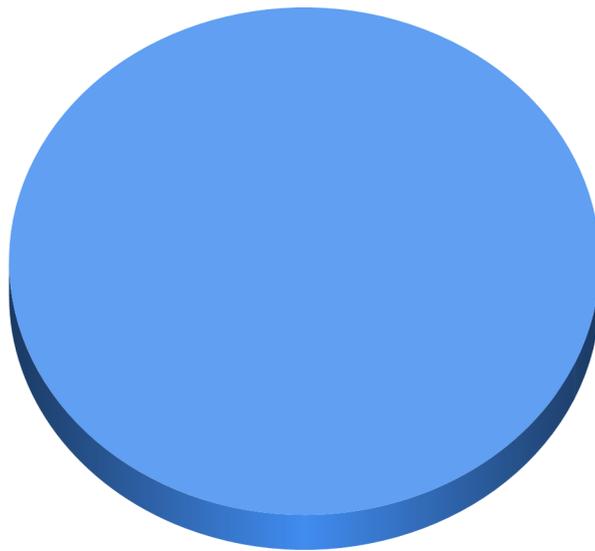
Exemple : La famille PopAccueil compte 4 personnes. Elle a bénéficié d'une aide alimentaire le 2 janvier 2020, puis d'une autre le 23 janvier 2020 → Nombre de « passages » ou « aides » pour cette famille : 4 (personnes) X 2 (nombre de fois où elle est venue à l'aide alimentaire) = 8 « passages » ou « aides ».

Exemple : M. PopAccueil a reçu une place pour aller au cinéma le 2 janvier 2020, le 23 février 2020 et le 25 mars 2020 → Nombre de « passages » ou « aides » : 1 (personne) X 3 (nombre de fois où il a bénéficié d'une aide culturelle) = 3 « passages » ou « aides » culturelles.

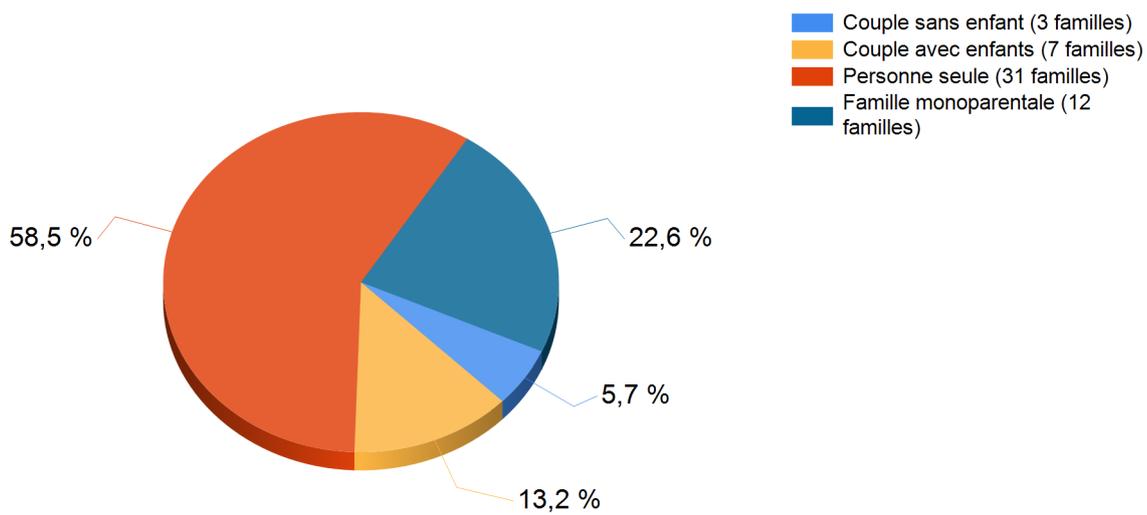
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Florence Tith au 01.44.78.79.24 / [Florence.Tith@secourspopulaire.fr](mailto:Florence.Tith@secourspopulaire.fr)

## Graphiques

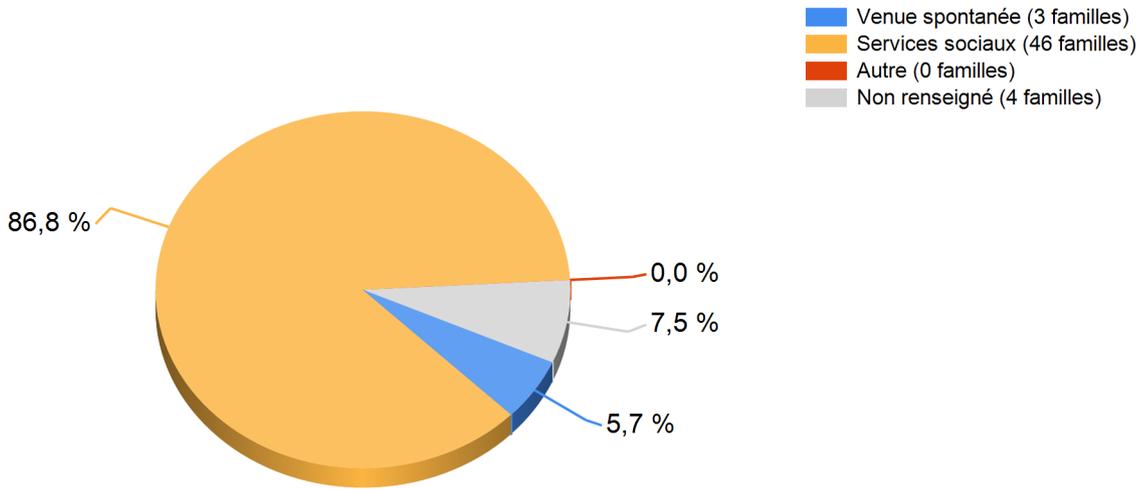
### Type de famille



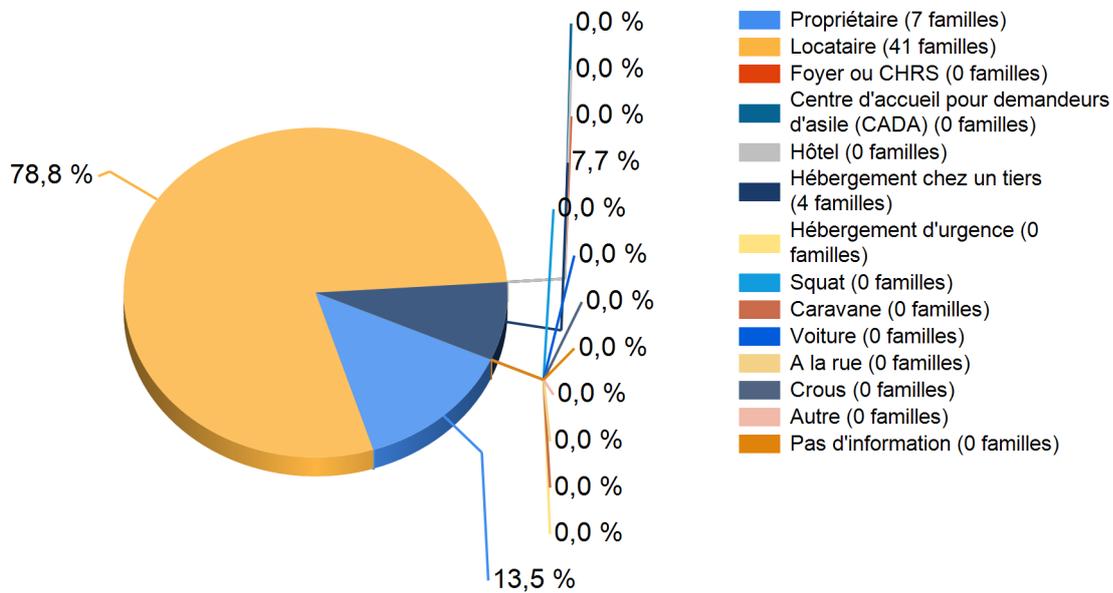
### Catégorie famille



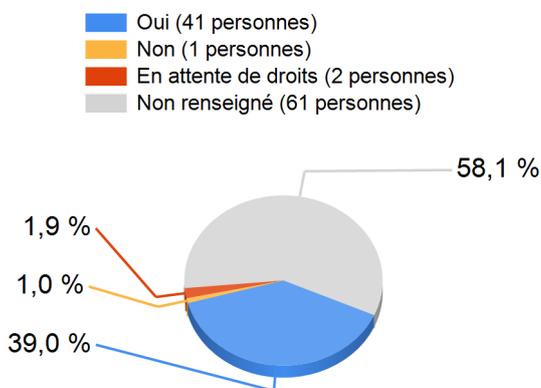
### Par qui avez-vous connu le Secours populaire français?



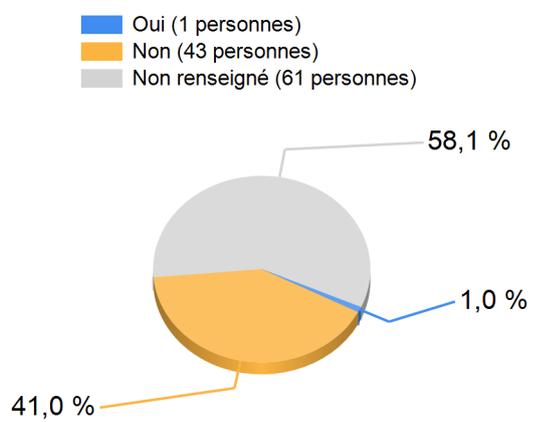
### Logement



### Affilié au régime général

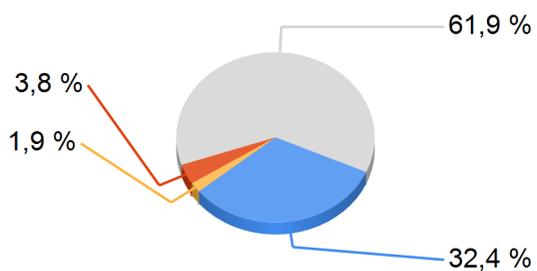


### Affilié au régime particulier



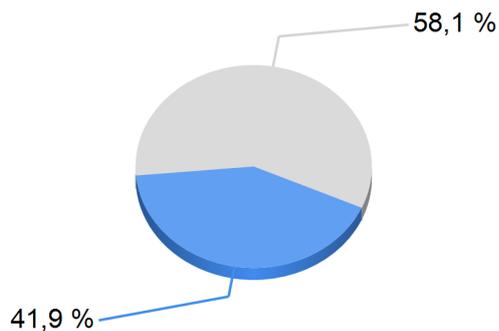
### CSS Financement

- Oui (34 personnes)
- Non (2 personnes)
- En attente de droits (4 personnes)
- Non renseigné (65 personnes)



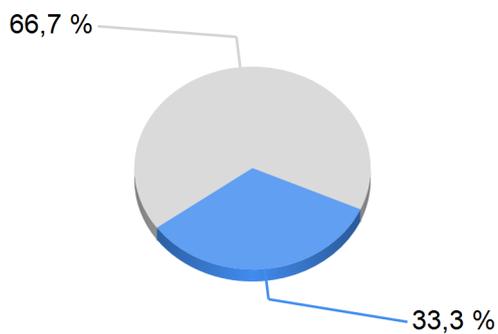
### AME (Aide Médicale d'Etat)

- Non (44 personnes)
- Non renseigné (61 personnes)



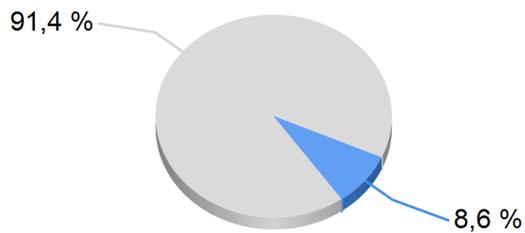
### Complémentaire (hors CSS)

- Non (35 personnes)
- Non renseigné (70 personnes)



### Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

- A titre gratuit (9 personnes)
- Non renseigné (96 personnes)



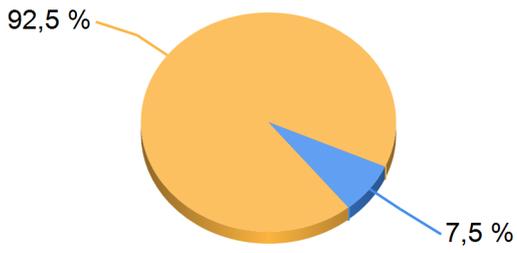
### Ressources disponible par jour par personne

- Inférieur à 5€ (43 familles)
- Entre 5€ et 10€ (6 familles)
- Entre 10€ et 15€ (2 familles)
- Entre 15€ et 20€ (1 familles)
- Entre 20€ et 25€ (0 familles)
- Entre 25€ et 30€ (0 familles)
- Supérieur à 30€ (1 familles)



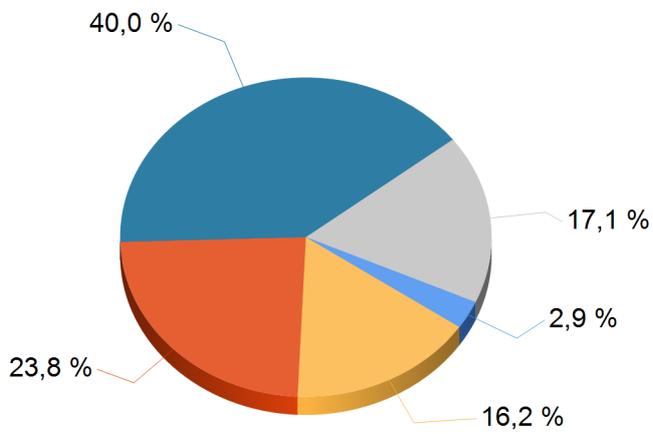
### Situation de surendettement

Oui (4 familles)    Non (49 familles)



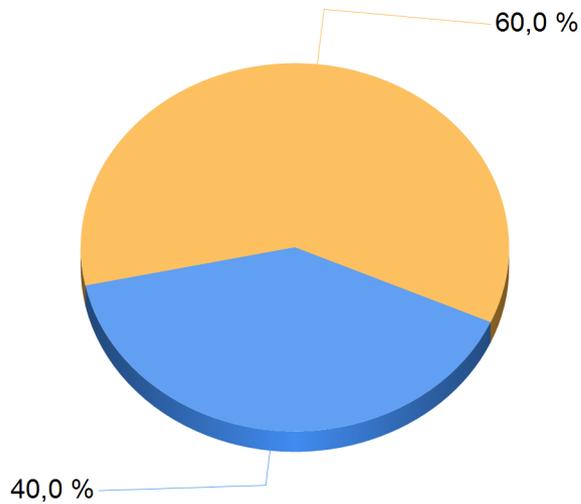
### Personnes par âge

De 0 à 3 ans (3 personnes)  
De 4 ans à 14 ans (17 personnes)  
De 15 ans à 25 ans (25 personnes)  
De 26 ans à 59 ans (42 personnes)  
60 ans et plus (18 personnes)



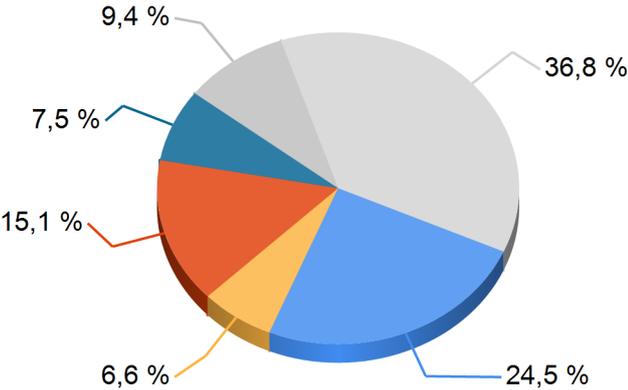
### Personnes par sexe

Homme (42 personnes)  
Femme (63 personnes)



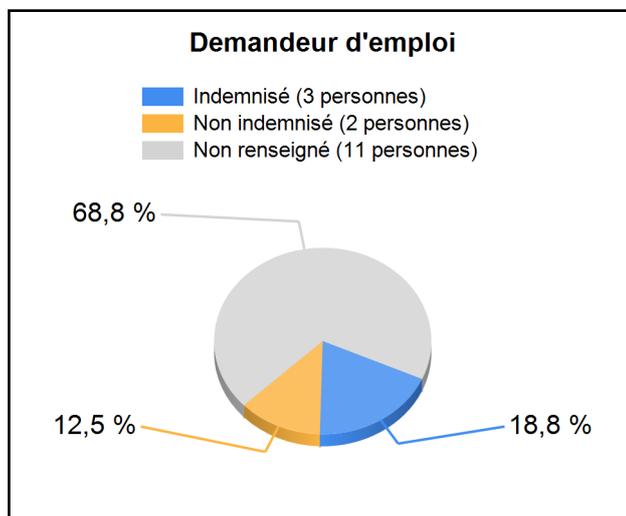
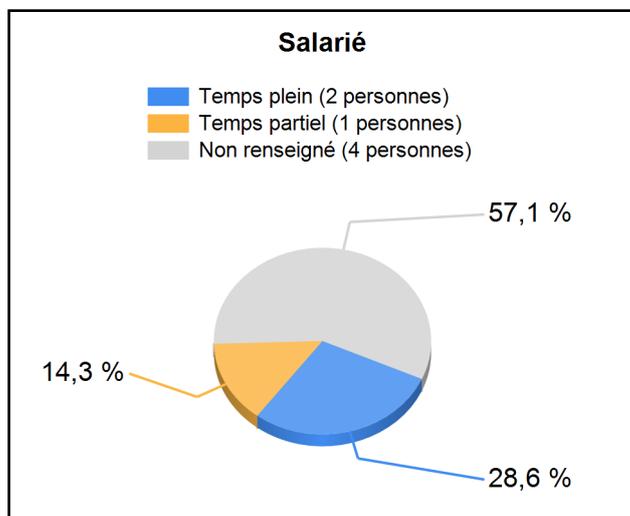
### Personnes par situation professionnelle

- Scolarisés (26 personnes)
- Salarié (7 personnes)
- Demandeur d'emploi (16 personnes)
- Retraité (8 personnes)
- Autre (10 personnes)
- Non renseigné (39 personnes)



## Dossiers et personnes aidées par ville

Code Structure	Structure	Code Postal	Ville	Nombre de personnes aidées	Nombre de dossiers
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	ARENGOSSE	4	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	GARROSSE	1	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40000	LESPERON	1	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40260	LESPERON	14	7
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40000	MONT-DE-MARSAN	1	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	MORCENX	51	31
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	MORCENX LA NOUVELLE	11	4
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	ONESSE ET LAHARIE	2	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	ONESSE-ET-LAHARIE	12	2
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	SINDÈRES	4	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	YGOS ST SATURNIN	2	1
CTE HN 040 0 40110 000585	Comité de MORCENX	40110	YGOS-SAINT-SATURNIN	2	2



### Scolarisé

